



Département des HAUTES-ALPES  
Arrondissement de Briançon  
Canton de Briançon 1

Commune de LA SALLE LES ALPES

n°24.02.06

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :** 13 mars 2024

**Date d'affichage :** 13 mars 2024

**L'an deux mil vingt-quatre,**

Le vingt mars à dix-huit heures trente,

**Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,**

**Etaient Présents :** Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Jean-Paul SALLE, Gaspard BOREL, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul FIGVED, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusées :**

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Emeric SALLE

Muriel FINE ayant donné pouvoir à Gilles PERLI

Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO

Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

**Isabelle DESMALLEES a été élue secrétaire de séance**

Nombre de Membres
en exercice : 14
Nombre de Membres
présents : 10
Nombre de suffrages
exprimés : 14

**Objet : Subventions aux associations et organismes : attributions 2024**

Monsieur le Maire rappelle que le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles du fait de son dynamisme et son implication dans la vie locale de la Commune.

Les associations d'intérêts locaux doivent pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions, pour cela l'intervention financière de la Commune est nécessaire.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

**Vu** la réunion d'arbitrage en date du 20 février 2024 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

➤ **ATTRIBUE** les subventions suivantes :

Organismes ou Associations	Attributions 2024
C.C.A.S.	39 109 €
<b>Total article 657363</b>	<b>39 109 €</b>
Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Chevalier	370 737 €
SIGED	50 000 €
<b>Total article 65738</b>	<b>420 737 €</b>
ADMR	300 €
AMAC	200 €
Amicale du personnel communal	10 000 €
Amicale le Lagopède	200 €
Anciens de la Salle (CASA – Conseil des Anciens de La Salle-les-Alpes)	500 €
AREN 05 (Association des Résidents de l'Etoile des Neiges)	100 €
LASSO 1400 (Ass. sportive et culturelle de La Salle-les-Alpes)	7 500 €
Association Maîtres-chiens d'avalanches	150 €
Comité de foire aux bestiaux Monétier-les-Bains	500 €
FNACA (comité de Briançon)	100 €
Groupe folklorique les Caralines	300 €
RASED Garcins	200 €
Serre Chevalier Nature	200 €
Sport et handicap en Briançonnais	400 €
Association Solidarité Handicapés du pays Briançonnais	250 €
SOS Chats des rues	1 000 €
Syndicat Ovin de La Salle-les-Alpes	1 500 €
INHA	17 600 €
Coopérative scolaire	15 000 €
<b>Total article 65748</b>	<b>56 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>515 846 €</b>

Etant précisé que les sommes nécessaires sont inscrites au budget primitif 2024 aux articles 657363, 65738 et 65748.

Fait et délibéré en séance le 20 mars 2024.

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Isabelle DESMALLE

*Isabelle Desmalles*